

Agrica Epargne Euro Responsable met en oeuvre une gestion de conviction alliant approche fondamentale et engagements environnemental, social et de gouvernance. L'objectif du fonds est d'offrir aux investisseurs une sélection d'actions de la zone Euro respectant les enjeux ESG en vue d'obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période recommandée.

Le fonds respecte les engagements suivants :

- Un score ESG supérieur à celui de son indice de référence,
- Au moins 50% investis sur des sociétés qui offrent des réponses aux Objectifs de Développement Durable définis par l'ONU (ODD),
- Au moins 50% investis sur les thèmes de la santé et de l'environnement.

Agrica Epargne Euro Responsable est un fonds de partage et reverse 10% de ses frais de gestion à 2 organisations tournées vers la santé : Siel Bleu et Clinatéc

L'Equipe de Gestion



EMMANUELLE FERREIRA
Directrice des investissements
déléguée



THOMAS CULLIER
Gérant actions

L'Equipe ISR

FLORENCE BIHOUR-FREZAL
Directrice de la politique ISR

LENA REGOURD
Analyste ESG

Principales caractéristiques

Classification AMF	Actions de pays de la zone euro
Classification SFDR	Article 8
Forme juridique	FIA de droit français
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Indice de référence	MSCI EMU NR
Actif net portefeuille (EUR)	98 642 215,27
Valeur liquidative (Part B)	1 182,37
Frais de gestion maximum	1,2% TTC
Commission de souscription	4% TTC
Commission de rachat	Néant
Commission de surperformance	Néant

Profil de risque

Ratios de risque	1 an
Volatilité	17,26%
Volatilité indice	17,45%
Beta	0,9593
Alpha de Jensen	-3,41%
Tracking error	4,29%
Ratio de Sharpe	0,31
Ratio d'information	-0,88



Risque le plus faible ← → Risque le plus élevé

Performances

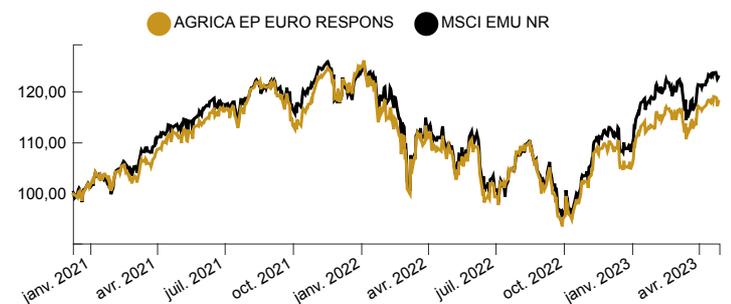
Performances	1 mois	3 mois	1 an	Création
Part B	1,02%	4,95%	8,14%	18,24%
MSCI EMU NR	1,47%	3,88%	11,90%	23,04%

Performances	2023	2022	2021
Part B	13,04%	-15,96%	23,11%
MSCI EMU NR	13,87%	-12,47%	22,16%

Source : AGRICA EPARGNE

Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie. L'ensemble des performances tient compte des dividendes nets réinvestis.

Évolution de la VL du fonds et de son indice (en base 100, au 31/12/2022)



Principaux engagements ESG

Performance ESG du fonds comparée à l'indice de référence	+3,4
Investissements sous suivi ESG	96%
Investissements exposés aux thèmes Santé et Environnement	62%
Investissements s'inscrivant dans les ODD	57%

Exposition aux ODD

ODD	% du portefeuille investi	Sociétés concernées
ODD 3 : Bonne santé et bien-être	44%	12
ODD 9 : Industrie, Innovation et Infrastructure	34%	9
ODD 12 : Consommation et production durables	32%	8
ODD 7 : Energie propre et d'un coût abordable	34%	9
ODD 11 : Villes et communautés durables	34%	9
ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques	32%	8

Caractéristique du fonds de partage



L'association Siel Bleu a pour objectif la prévention santé et l'amélioration de la qualité de vie des personnes fragilisées grâce à un outil principal : l'activité physique



Le fonds de dotation de Clinatéc finance le développement de nouvelles technologies contre les maladies neurodégénératives telles que Parkinson, Alzheimer...

Le MSCI EMU a confirmé sa tendance haussière en avril avec une progression de +1,5% sur le mois et de 13,9% depuis le début de l'année. Les inquiétudes autour de la solidité du système bancaire mondial se sont apaisées même si la situation des banques régionales américaines reste préoccupante, comme l'a encore démontré la reprise de First Republic par JP Morgan en fin de mois.

Sur le plan économique, les dernières publications sont mitigées aux Etats-Unis. La croissance du PIB au 1^{er} trimestre est ressortie bien en deçà des attentes (+1,1% en rythme annualisé contre +1,9% attendu) et le climat des affaires se détériore dans la sphère manufacturière.

La fragilité du système bancaire est un risque supplémentaire car les banques, inquiètes pour leurs liquidités, devraient resserrer l'accès au crédit, ce qui pèsera sur l'activité économique. En Zone Euro, la situation est plus favorable avec des indicateurs PMI qui continuent de s'améliorer, portés par la composante Services dont l'embellie récente surprend positivement alors que la composante manufacturière reste en territoire de contraction.

L'actualité micro-économique a été dominée par la publication des résultats du 1^{er} trimestre qui dans l'ensemble sont rassurants pour les entreprises européennes. Le contexte inflationniste actuel est favorable à la croissance organique mais freine l'expansion des marges. Toutefois, le discours reste relativement optimiste pour 2023. La réouverture de la Chine est une opportunité majeure et la baisse du prix des matières premières couplée à la normalisation des chaînes d'approvisionnement mondiales seront des soutiens pour les prochains trimestres.

La dispersion des performances sectorielles a été très marquée sur le mois. Les financières (+3,6%) et l'énergie (+4,3%) ont rebondi après leur recul en mars alors que la technologie est le seul secteur en baisse (-6,0%), pénalisée par des publications mitigées dans les semi-conducteurs.

AGRICA Epargne Euro Responsable progresse de 1,02% en avril et de 13,04% depuis le début de l'année. La sous-performance du mois est principalement attribuable à un effet d'allocation sectorielle négatif en raison d'une surpondération importante sur la technologie, d'une forte sous-pondération aux financières et de l'absence de position sur l'énergie. Les principaux contributeurs positifs sont **Essilor Luxottica** (+8,1%), **Air Liquide** (+5,8%) et **AstraZeneca** (+4,7%). **Essilor Luxottica** a délivré une croissance organique de 9% au 1^{er} trimestre en nette accélération par rapport aux trimestres précédents. Le groupe affiche son optimisme grâce à un marché américain dynamique et une Chine qui confirme son redémarrage. Les synergies opérationnelles avec Grand Vision sont en cours d'exécution, ce qui devrait soutenir la progression des marges. **Air Liquide** a publié une croissance organique de 6,2% au 1^{er} trimestre. Les volumes ainsi que le « pricing power » restent solides et la croissance reste portée par les projets de décarbonisation chez les clients du groupe. Quant à **AstraZeneca**, le groupe a également publié des résultats supérieurs aux attentes et a bénéficié de son statut défensif. A l'inverse, parmi nos principaux détracteurs, figurent **Infineon** dans les semi-conducteurs, **Alstom** et **Dassault Systèmes**.

Au cours du mois, nous avons renforcé les thèmes des semi-conducteurs (**ASML** et **Infineon**), de la santé (**AstraZeneca**, **Sanofi** et **Essilor Luxottica**) et des biens d'équipements (**Siemens** et **Schneider Electric**).

Le portefeuille termine le mois avec un score ESG supérieur de 3,4 points à celui de son indice de référence. L'exposition du portefeuille aux thèmes de la santé et de l'environnement représente 62%, et 57% du portefeuille est investi sur des entreprises offrant une contribution positive aux Objectifs de Développement Durable.

Attribution de performance

Positifs

Nom	Attribution (bps)
ESSILOR LUXOTTICA	+0,24
AIR LIQUIDE	+0,17
STMICROELECTRONICS	+0,16
ASTRAZENECA	+0,15
L'OREAL	+0,15

Négatifs

Nom	Attribution (bps)
INFINEON	-0,22
ALSTOM	-0,19
DASSAULT SYSTEMES	-0,19
SARTORIUS	-0,17
TOTAL ENERGIES	-0,14

Composition du portefeuille

Principales lignes

Titre	Poids (%)	Thème d'investissement	Secteur GICS	Pays
AIR LIQUIDE SA	6,00	Efficacité énergétique	Matériaux	FRANCE
ASML HOLDING NV	5,53	Best in class ESG	Technologies de l'information	PAYS-BAS
L'OREAL	5,12	Best in class ESG	Consommation de base	FRANCE
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	5,10	Best in class ESG	Consommation discrétionnaire	FRANCE
SCHNEIDER ELECTRIC SE	5,03	Efficacité énergétique	Industrie	FRANCE
Poids des 10 premières lignes				51,04%
Nombre de lignes				31

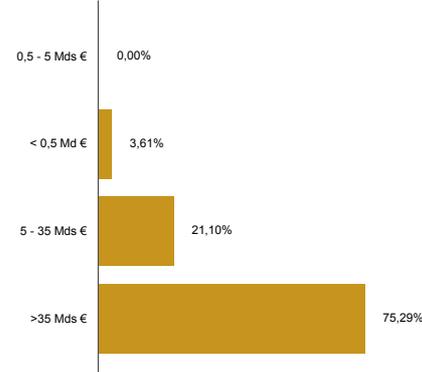
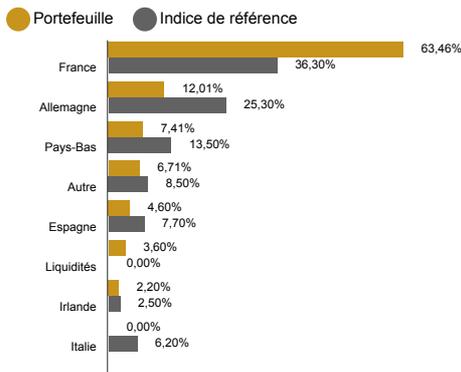
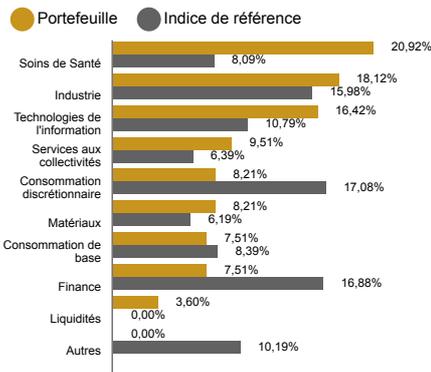
Opérations du mois

Achats	Ventes
ASML +0,5%	
ESSILOR LUXOTTICA +0,5%	
INFINEON +0,5%	
SCHNEIDER ELECTRIC +0,5%	
SIEMENS +0,5%	
LVMH +0,5%	
L'OREAL +0,5%	
ASTRAZENECA +0,3%	
SANOFI +0,3%	

Répartition sectorielle

Répartition géographique

Répartition par capitalisation boursière



Performance ESG

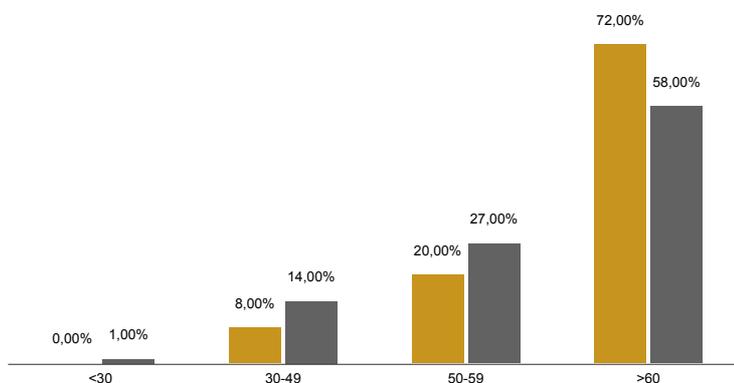
SCORES ESG

Min:0 Max:100

Libellé	Fonds	Indice
Score ESG	63,50	60,10
Score E	67,30	63,20
Score S	62,60	58,50
Score G	61,40	59,10

Répartition des investissements du fonds et de l'indice par niveau d'intégration des enjeux ESG

Portefeuille (jaune) / Indice de référence (gris)



Principales lignes

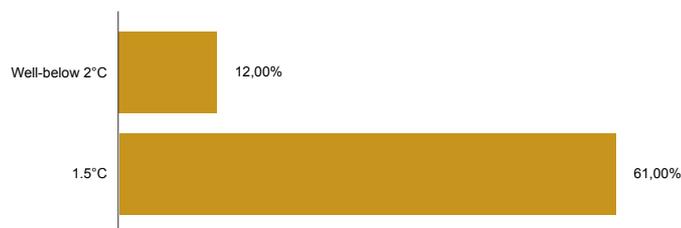
Libellé	Poids	Performance ESG
AIR LIQUIDE SA	6%	64,20
ASML	6%	55,60
L'OREAL	5%	74,20
LVMH	5%	66,20
SCHNEIDER ELECTRIC SE	5%	72,80

Indicateurs climat

Principaux indicateurs environnementaux

Libellé	Fonds	Indice	Couverture fonds	Couverture indice
Intensité carbone pondérée	212,90	195,80	96%	99%
Score de Transition Energétique	67,20	61,80	96%	99%

% du portefeuille dont la trajectoire climatique a été validée par SBTi sur un scénario climatique inférieur à 2 degrés



Principales lignes

Libellé	Poids	Intensité carbone	Score de Transition Energétique
AIR LIQUIDE SA	6%	1 503,70	>60
ASML	6%	9,90	>60
L'OREAL	5%	1,20	>60
LVMH	5%	5,90	>60
SCHNEIDER ELECTRIC SE	5%	16,20	>60



Méthodologie

ESG & impacts ODD :
 Performance ESG et contribution ODD : La méthodologie ESG est une approche propriétaire fondée sur l'analyse des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance ainsi qu'une vigilance supplémentaire sur les enjeux climatiques. Cette approche est déployée sur les émetteurs composant le MSCI EMU et permet d'aboutir à une classification, selon leur performance ESG, climat et leur contribution aux objectifs de développement durables édictés par l'ONU. La contribution est mesurée par le pourcentage de chiffre d'affaires généré par des produits et services apportant une contribution directe aux ODD. Les Nations unies ont adopté en 2015 17 objectifs durables (ODD), avec l'ambition de les atteindre d'ici 2030 (www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals/). Chaque entreprise est notée sur une échelle allant de 1 à 100. Les scores ESG>60 regroupent les entreprises présentant les meilleures performances sur les enjeux ESG et climat dans leur stratégie, tandis que les scores ESG<30 regroupent les entreprises ne prenant pas ou insuffisamment en compte les enjeux ESG et climat dans leur stratégie.

Le fonds privilégie 2 thèmes d'investissement structurellement porteurs sur le long terme : la santé et l'environnement. Les ODD 3, 7, 9, 11, 12, et 13 répondent particulièrement aux thèmes de la santé et de l'environnement. Le fonds exclut les sociétés impliquées dans des controverses critiques contraires aux droits fondamentaux, les sociétés impliquées dans la production, le transport ou le financement des mines antipersonnel et bombes à sous munitions, les sociétés identifiées avec une empreinte carbone élevée et ne présentant pas de stratégie de transition énergétique, les sociétés impliquées dans une activité d'extraction et de production issue à plus de 20% du charbon thermique et ne présentant pas de stratégie de transition énergétique.

Climat :
 Indicateurs climat : Ces indicateurs sont communiqués à titre informatif, mais ne constituent pas des engagements du fonds. Ces indicateurs reposent sur des choix méthodologiques et des hypothèses qui peuvent être différents d'une société de gestion à l'autre. Les métriques utilisées peuvent être différentes et dépendent de la disponibilité et de la qualité de la donnée.

Intensité Carbone Pondérée : Somme des émissions carbone émises par les sociétés (Scope 1 et 2) divisée par les chiffres d'affaires réalisés par ces entreprises. Le montant est multiplié par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille. Par exemple, si l'intensité carbone est de 100, cela signifie qu'en moyenne, une entreprise dans laquelle le fonds est investi, émet 100 tonnes de CO2 pour 1 million de chiffre d'affaires réalisés.

Score de transition énergétique: Note sur 100 évaluant la stratégie, les moyens et les résultats de l'entreprise en matière de prise en compte des enjeux liés à la transition énergétique, c'est-à-dire sa capacité à maîtriser et réduire l'impact de son système énergétique et de ses activités sur l'environnement, et ainsi préserver l'écosystème et limiter le réchauffement climatique dû aux émissions de gaz à effet de serres. Le Scope 1 tient compte des émissions directes liées à la fabrication du produit de l'entreprise. Le Scope 2 tient compte des émissions indirectes liées à la consommation d'énergie nécessaire à la fabrication du produit.

Sources : Moody's ESG, SBTi
Disclaimer : Document non contractuel. La décision d'investir tient compte de toutes les caractéristiques, objectifs et risques de l'OPC. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clés (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document ne constitue ni une offre d'achat, ni une proposition de vente, ni un conseil en investissement. Les opinions émises dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Les valeurs citées sont susceptibles de ne plus figurer dans les portefeuilles des OPC gérés par Agricap Epargne, et ne constituent en aucun cas une recommandation d'investissement ou de désinvestissement. Il est recommandé, avant tout investissement, de LIRE ATTENTIVEMENT LE PROSPECTUS ET LE DIC DE L'OPC souscrit. Les informations figurant dans le présent document n'ont pas fait l'objet de vérification par les commissaires aux comptes et ne sauraient engager la responsabilité d'Agricap Epargne. Ce document est la propriété intellectuelle d'Agricap Epargne. Le prospectus et le DIC de l'OPC sont disponibles sur le site d'Agricap Epargne www.agricappargne.com et chez Agricap Epargne.